

2^e ASSISES DU BOIS ET DE LA FORÊT

Vendredi 6 mai 2022



La forêt de demain nous donne rendez-vous aujourd'hui

VALORISONS ET PRÉSERVONS NOS RESSOURCES NATURELLES AGISSONS POUR LA FORÊT DE DEMAIN

Préserver, gérer et valoriser les ressources naturelles sont au cœur des priorités du Département de l'Ain. Parce que la forêt est une ressource essentielle pour l'économie, l'écosystème du territoire et la réduction de notre empreinte carbone, le Département, à travers ses Livres Blancs, mène une politique forte et ambitieuse afin de structurer la filière bois aindinoise et fédérer l'ensemble des professionnels.

Dans un contexte de changement climatique, l'adaptation des forêts départementales nécessite d'identifier, avec l'ensemble des acteurs de la filière, des axes d'intervention et des actions précises pour répondre aux enjeux prioritaires de la forêt.

C'est dans cet objectif que le Département de l'Ain organise ces Assises départementales de la forêt et du bois. La 1^{re} édition a réuni en octobre dernier à Nantua plus de 120 professionnels de la filière. Cet événement a marqué le point de départ d'une large concertation. Des éléments de réponse ont pu être apportés et des actions concrètes ont été définies pour préserver cette ressource naturelle et soutenir une filière d'excellence essentielle pour l'Ain. Ces actions seront présentées, le vendredi 6 mai 2022, à Péronnas, lors des 2^e Assises départementales de la forêt et du bois.



La préservation de la ressource forestière fait partie de nos cinq chantiers prioritaires. Avec 204 000 hectares de forêt, 1 350 entreprises générant plus de 5 500 emplois, la filière forêt-bois constitue un secteur important de l'économie du département de l'Ain. Face aux besoins d'adaptation liés notamment au changement climatique, j'ai souhaité l'organisation de ces Assises départementales de la forêt et du bois car il y a urgence à agir : la forêt de demain nous donne rendez-vous aujourd'hui ! Il nous faut définir, tous ensemble, de nouvelles actions ciblées, complémentaires à celles de notre Livre Blanc de la forêt 2020-2023 pour répondre aux enjeux prioritaires de la transition écologique et énergétique.

Jean Deguerry

Président du Département de l'Ain



En octobre dernier, lors des 1^{res} Assises départementales de la forêt et du bois, j'ai eu l'occasion de rappeler le rôle majeur que nous devons jouer tous ensemble (forestiers, exploitants, scieurs, propriétaires sylvicoles et collectivités) pour répondre aux enjeux climatiques actuels. Je me réjouis du travail très fructueux mené cet hiver lors de la phase de concertation avec tous les professionnels de la filière. Des actions concrètes ont ainsi pu être définies pour relever, ensemble, les défis d'une gestion durable des ressources forestières de l'Ain.

Jean-Yves Flochon

Vice-président du Département de l'Ain
délégué à l'agriculture, à la préservation
de la biodiversité et des ressources et à l'environnement

VENDREDI 6 MAI 2022

2^E ASSISES DÉPARTEMENTALES DU BOIS ET DE LA FORÊT

→ PROGRAMME

- 13 h 30 : **accueil** / Salle des Fêtes de Péronnas
- 14 h 00 : **allocution**
 - Hélène Cédileau, Maire de Péronnas, Vice-présidente du Département de l'Ain
 - Jean-Yves Flochon, Vice-président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement
 - Patrick Chaize, Sénateur et Président des COFOR 01
- 14 h 20 : **projection de la vidéo** « La filière des feuillus dans l'Ain »
- 14 h 30 : **table ronde « Retour sur la concertation »**
 - Florian Moine, responsable des approvisionnements, Scierie les Fils de Ducret
 - Bastien Brunet, Chargé de mission, COFOR 01
 - Anaïs Messere, Architecte – Assistante de projet, cabinet Tekhnê
 - Fabrice Gallet, Chef du service Forêt ONF
 - Pierre Archeny, Dirigeant de l'Atelier Hanggi
- 15 h 00 : **table ronde « La relève de demain »**
 - Valérie Chevallon, Directrice, FIBOIS 01
 - Pierre Roux, Directeur de la MFR de Cormaranche-en-Bugey et un élève Clément Sage
 - Jean-Christophe Charrier, Directeur de l'Ecole Technique du Bois (ETB) et un élève
 - Sébastien Mazingue, Exploitant forestier, société éponyme
 - Gérard Gallais, Directeur de la MFR de Péronnas et un élève Nicolas Garin
- 15 h 30 : **présentation des axes et des nouvelles actions par**
Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain
Echanges avec le public
- 16 h 15 : **clôture des Assises par** Cécile Bigot-Dekeyzer, Préfète de l'Ain

→ PARTENAIRES

Etat, Commissariat de Massif du Jura, Direction départementale des Territoires de l'Ain, ADEME, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haut-Bugey Agglomération, FIBOIS 01 (Fédération Interprofessionnelle du bois), ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain), SDIS, ONF (Office National des Forêts), CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), Usylvain (Union des Sylviculteurs de l'Ain), COFORET (Coopérative Forestière), Fransylva AuRA, CEN (Conservatoire des Espaces naturels), COFOR 01 (communes forestières de l'Ain), SAFER, GEFSA (Groupement des Exploitants Forestiers et Scieurs de l'Ain), CAP Architecture, CAUE, FCBA (Forêt Bois Cellulose Ameublement), Xylofutur...

RETOUR SUR LES 1^{RES} ASSISES ET SUR LA CONCERTATION

• 21 octobre 2021 : 1^{res} Assises du bois et de la forêt

Ces 1^{res} Assises ont réuni à Nantua une centaine de professionnels de la filière bois. La qualité des échanges ont permis d'initier la démarche et d'entrer dans une phase de concertation et de construction des propositions.

→ Pour revoir ces Assises : <https://www.ain.fr/assises-bois-foret/>



• De décembre 2021 à février 2022 : 9 réunions de concertation

Ces réunions, tenues sous un format d'ateliers participatifs, avaient pour objectifs de définir de nouvelles actions structurantes pour la filière, tout en maintenant et intensifiant les actions déjà engagées dans le cadre du Livre Blanc de la Forêt (2020-2023).

Au total, ce sont 149 personnes qui ont pris part à cette phase de concertation, soit 2 680 heures d'implication et de travail.

La réflexion a été menée autour de plusieurs thématiques :

- la gestion forestière dans le contexte de changement climatique ;
- la valorisation de la ressource ;
- le morcellement ;
- l'emploi et le recrutement ;
- la communication grand public ;
- la biodiversité ;
- le biosourcé ;
- les réseaux de chaleur et le bois énergie ;
- la construction bois ;
- l'innovation dans la filière bois.

Cette phase de concertation a permis de dégager des éléments de réponse aux problématiques suivantes :

- adapter la forêt au changement climatique et lui permettre de jouer son rôle de puits de carbone ;
- apporter et garantir des ressources financières aux propriétaires publics et privés ;
- préserver les milieux forestiers nécessaires à la qualité de l'environnement ;
- lutter contre le morcellement pour créer des unités de gestion durable ;
- réduire les parcelles non exploitées plus sujettes aux risques climatiques ;
- développer l'offre en bois permettant d'utiliser la ressource issue des forêts andinoises et de la transformer sur le territoire ;
- favoriser l'innovation pour conjuguer développement durable et pérennité des entreprises ;
- connaître la ressource pour anticiper les coupes ;
- permettre aux scieurs de planifier leurs activités ;
- anticiper les investissements en matériels liés à l'utilisation de nouvelles essences ;
- valoriser les entreprises d'exploitation de travaux forestiers ;
- encourager les vocations aux métiers du bois et de la forêt ;
- développer les compétences afin de pourvoir la hausse d'emplois à venir notamment dans la construction ;
- favoriser la mutualisation inter-entreprises...



VERS LA MISE EN PLACE D' ACTIONS CONCRÈTES

Cette phase de concertation a permis de fixer 3 axes de travail et de lister des actions concrètes à mettre en oeuvre pour préserver la forêt et soutenir la filière bois de l'Ain.

AXE 1 : La filière forêt-bois : une économie au service des enjeux environnementaux et climatiques

Action 1 : Investir pour la préservation et le développement de la ressource forestière essentielle dans la lutte contre le changement climatique

Action 2 : Favoriser la transformation et l'utilisation du bois, matériau d'avenir stockant le carbone

AXE 2 : La filière forêt-bois : un lien amont-aval à consolider pour une dynamique territoriale

Action 1 : Organiser la fabrication en favorisant les circuits courts pour réduire l'empreinte carbone

Action 2 : Promouvoir la filière pour le maintien et le déploiement des compétences métiers

AXE 3 : La filière forêt-bois : au cœur des enjeux humains et sociétaux

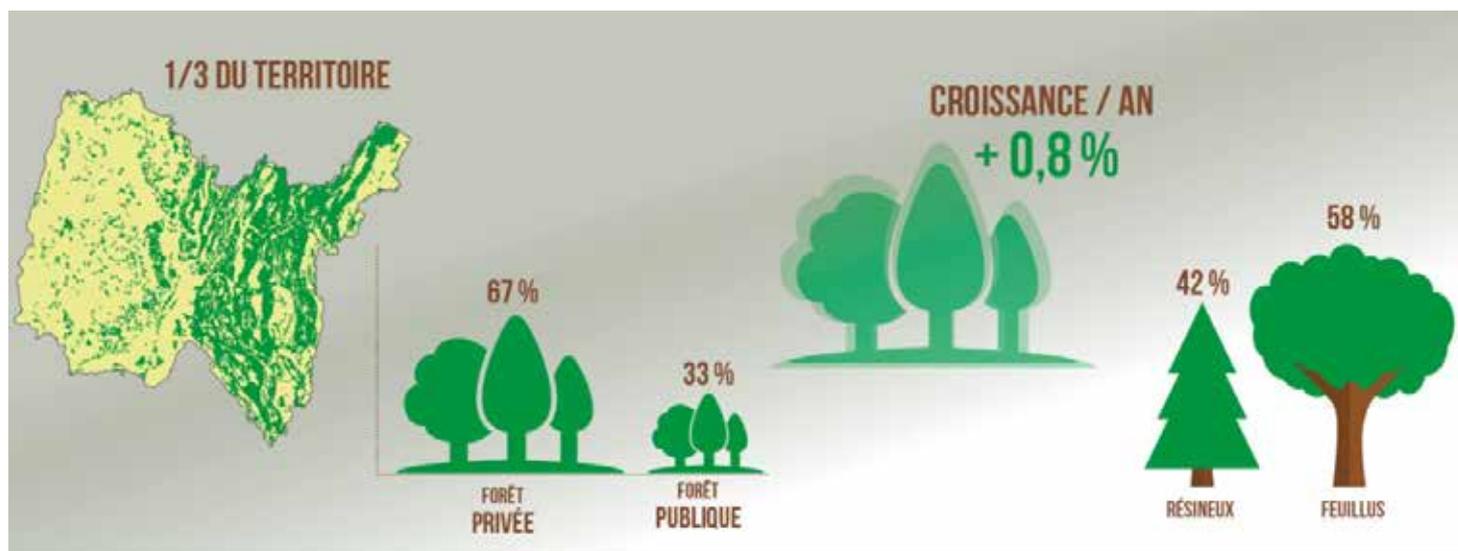
Action 1 : Partager les connaissances et renforcer la coopération au sein de la filière

Action 2 : Récompenser les potentiels de la filière et ouvrir des espaces de dialogue avec la population

Budget (2022-2025)
4^e Livre Blanc & nouvelles
actions issues des Assises
800 000 € / an
(50% d'augmentation)



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DANS L'AIN



Une filière d'excellence...

- 204 000 hectares de forêt
- 1^{er} département de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le sciage des feuillus et des sapins/épicéas
- 2^e département de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la récolte de feuillus
- 24 scieries qui débitent pour 350 000 m³ de bois/an
- 53 chaufferies publiques pour 40 MW de puissance
- 40 entreprises spécialisées dans la construction bois
- 5 500 salariés
- 5 établissements de formation / 370 élèves (54% en apprentissage)
- 1 pôle de compétitivité : Xylofutur
- 1 Maison du bois à Cormaranche-en-Bugey : VisioBois





CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 - celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr

